NATIONS UNIES

CRC

Convention relative aux droits de l'enfant

Distr.
GÉNÉRALE

CRC/C/45/2
10 mars 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMITÉ DES DROITS DE L'ENFANT
Quarante-cinquième session
Genève, 21 mai-8 juin 2007
Point 5 de l'ordre du jour provisoire

PRÉSENTATION DE RAPPORTS PAR LES ÉTATS PARTIES

États parties à la Convention relative aux droits de l'enfant et aux deux Protocoles facultatifs s'y rapportant, et rapports présentés sur l'application de ces instruments

Note du Secrétaire général

1. La Convention relative aux droits de l'enfant a été adoptée par l'Assemblée générale dans sa résolution 44/25 du 20 novembre 1989, et elle est entrée en vigueur le 2 septembre 1990, trentième jour suivant la date de dépôt du vingtième instrument de ratification ou d'adhésion auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

2. Au 10 mars 2007, 193 États avaient ratifié la Convention ou y avaient adhéré. On trouvera dans l'annexe I du présent document la liste des États parties, ainsi que des informations sur la présentation de leurs rapports. Les États parties doivent présenter un rapport dans les deux ans à compter de la date d'entrée en vigueur de la Convention à leur égard, puis tous les cinq ans.

3. Le Comité a reçu jusqu'à présent 318 rapports soumis conformément à l'article 44 de la Convention, dont 192 rapports initiaux, 105 deuxièmes rapports périodiques et 21 troisièmes rapports périodiques.

4. Outre ses directives concernant l'établissement des rapports (voir CRC/C/5, CRC/C/58, CRC/C/58/Rev.1, CRC/OP/AC/1, CRC/OP/SA/1 et CRC/C/OPSC/2), le Comité des droits de l'enfant a également adopté des recommandations visant les obligations des États parties en matière de soumission de rapports. Le texte de ces recommandations figure dans l'introduction

du présent document. Deux de ces recommandations donnent des orientations aux États parties qui éprouvent des difficultés à respecter le calendrier rigoureux de soumission des rapports fixé au paragraphe 1 de l'article 44 de la Convention et pour lesquels il a été décidé de reporter l'examen des rapports. Ces recommandations ne s'appliquent qu'à titre de mesure exceptionnelle ne pouvant être prise qu'une seule fois. Les mesures exceptionnelles prises à l'égard de certains États parties sont indiquées dans la dernière colonne de l'annexe I. On trouvera davantage de détails en se reportant directement aux observations finales adoptées par le Comité des droits de l'enfant et publiées après l'examen par le Comité de chacun des rapports des États parties (série CRC/C/symbole du pays/CO..., disponible sur le site www.ohchr.org).

5. Au 10 mars 2007, 114 États avaient ratifié le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, ou y avaient adhéré, et 122 États l'avaient signé. Ce protocole est entré en vigueur le 12 février 2002. À la même date, 118 États parties avaient ratifié le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, ou y avaient adhéré, et 115 États l'avaient signé. Ce protocole est entré en vigueur le 18 janvier 2002. Les deux Protocoles facultatifs ont été adoptés par l'Assemblée générale dans sa résolution 54/263 du 25 mai 2000 et ouverts à la signature et à la ratification ou à l'adhésion à New York le 5 juin 2000.

6. On trouvera dans les annexes II et III du présent document une liste des États parties aux deux Protocoles facultatifs ainsi que des informations sur la présentation de rapports par les États parties. Le rapport initial d'un État partie doit être présenté deux ans après la date de l'entrée en vigueur du Protocole facultatif considéré dans ledit État. Une fois ce rapport détaillé présenté, chaque État partie donnera dans les rapports qu'il soumettra au Comité des droits de l'enfant conformément à l'article 44 de la Convention tout complément d'information concernant l'application du Protocole. Les États qui sont parties au Protocole sans être parties à la Convention présentent un rapport tous les cinq ans.

7. Pour l'heure, le Comité a reçu le rapport initial de 34 États parties au titre du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, et le rapport initial de 24 États parties au titre du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants.

RECOMMANDATIONS ADOPTÉES PAR LE COMITÉ DES DROITS DE L'ENFANT CONCERNANT LES OBLIGATIONS DES ÉTATS PARTIES EN MATIÈRE DE SOUMISSION DE RAPPORTS

Vingt-neuvième session (janvier 2002)

Le Comité des droits de l'enfant,

Soulignant l'importance cruciale que revêt la soumission de rapports périodiques par les États parties conformément aux obligations découlant de l'article 44 de la Convention relative aux droits de l'enfant: a) dans les deux ans à compter de la date de l'entrée en vigueur de la présente Convention pour les États parties intéressés, et b) par la suite, tous les cinq ans,

Notant que de nombreux États parties n'ont pas encore soumis leur deuxième rapport périodique en application de la Convention,

Constatant qu'à l'occasion du dialogue avec le Comité, des États parties ont, dans leurs réponses écrites à la liste des points à traiter, actualisé les renseignements contenus dans leur rapport initial,

Conscient de la nécessité d'aider les États parties à respecter le calendrier rigoureux fixé au paragraphe 1 de l'article 44 de la Convention,

1. *Décide* d'indiquer aux États parties, dans les observations finales connexes qu'adopte le Comité, la date limite de soumission de leur deuxième rapport périodique ou, le cas échéant, des rapports périodiques suivants;

2. *Décide*, en conséquence, d'appliquer les règles suivantes:

a) Si le deuxième rapport périodique est attendu dans les 12 mois consécutifs au dialogue avec le Comité, l'État partie est prié de le soumettre regroupé avec le troisième; cette règle s'applique également, *mutatis mutandis*, si la même situation se présente pour les troisième et quatrième rapports périodiques;

b) Si le deuxième rapport périodique est déjà attendu au moment du dialogue et que le troisième rapport périodique est attendu dans les deux ans ou plus suivant le dialogue avec le Comité, l'État partie est prié de soumettre regroupés ses deuxième et troisième rapports périodiques à la date prévue pour la soumission du troisième rapport périodique en application de la Convention; cette règle s'applique également, *mutatis mutandis*, si les deuxième et troisième rapports périodiques sont attendus au moment du dialogue;

3. *Souligne* que ces règles ne s'appliquent qu'à titre de mesure exceptionnelle ne pouvant être prise qu'une fois, dans le souci de donner aux États parties la possibilité de respecter la stricte périodicité de la soumission des rapports instituée par le paragraphe 1 de l'article 44 de la Convention.

Trentième session (mai 2002)

Le Comité des droits de l'enfant,

Prenant note avec satisfaction du nombre exceptionnellement élevé des États parties à la Convention relative aux droits de l'enfant (191) et de l'accroissement rapide du nombre des ratifications du Protocole facultatif concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (33) et du Protocole facultatif concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés (33),

Se félicitant de la proportion relativement élevée des États parties ayant présenté un rapport initial en application de la Convention relative aux droits de l'enfant (167 sur 191),

Soulignant que les rapports initiaux et périodiques, ainsi que les réponses écrites aux listes de points à traiter, présentés par les États parties en application de la Convention sont dans l'ensemble d'une qualité satisfaisante,

Préoccupé par sa charge de travail, qui devrait encore s'accroître du fait des nouveaux rapports devant être présentés en application des deux Protocoles facultatifs,

Préoccupé en particulier par la longueur excessive de certains rapports périodiques présentés en application de la Convention,

1. *Décide* de réviser prochainement ses directives générales concernant l'établissement des rapports périodiques (document CRC/C/58) afin d'encourager les États parties à ne pas présenter des rapports périodiques d'une longueur excessive;

2. *Demande* à tous les États parties à la Convention de présenter des rapports périodiques concis, analytiques, axés sur les principaux aspects relatifs à l'application de la Convention et d'une longueur maximale de 120 pages standard;

3. *Demande également* à tous les États parties de faire porter principalement les rapports périodiques qu'ils présentent au titre de la Convention sur deux aspects particuliers relatifs à son application, en vue d'informer le Comité:

a) Compte tenu de l'article 44 de la Convention, des progrès réalisés dans la jouissance des droits fondamentaux par les enfants, des facteurs et des difficultés les empêchant de s'acquitter pleinement des obligations prévues dans la Convention, et des mesures prises pour donner suite aux observations finales que le Comité a adoptées au sujet du rapport précédent et à l'issue du dialogue dont il a fait l'objet, observations qu'ils devront mentionner de façon explicite;

b) Des principaux changements intervenus pour ce qui touche au respect des droits de l'homme à l'égard des enfants pendant la période couverte par le rapport, en se gardant à cet égard, compte tenu du paragraphe 3 de l'article 44 de la Convention, de répéter des renseignements déjà communiqués dans des rapports précédents;

4. *Recommande* que les États parties s'appliquent, dans leurs rapports périodiques, non seulement à rendre compte des modifications de la législation et de la situation en droit, mais aussi à analyser la situation de fait sur leur territoire, en présentant notamment des informations sur les mesures concrètes adoptées pour améliorer l'application des dispositions et principes du droit interne et du droit international et, le cas échéant, sur les lacunes et obstacles qui demeurent à cet égard.

Trente-deuxième session (janvier 2003)

Le Comité des droits de l'enfant,

Soulignant l'importance cruciale que revêt la soumission de rapports périodiques par les États parties conformément aux obligations découlant de l'article 44 de la Convention relative aux droits de l'enfant: a) dans les deux ans à compter de la date de l'entrée en vigueur de la Convention pour les États parties intéressés, et b) par la suite, tous les cinq ans,

Notant que de nombreux États parties n'ont pas encore soumis leur deuxième rapport périodique en application de la Convention,

Constatant qu'à l'occasion du dialogue avec le Comité, des États parties ont, dans leurs réponses écrites à la liste des points à traiter, actualisé les renseignements contenus dans leur rapport initial,

Rappelant la recommandation adoptée à sa vingt-neuvième session,

Conscient de la nécessité d'aider les États parties à respecter le calendrier rigoureux fixé au paragraphe 1 de l'article 44 de la Convention,

1. *Réitère* sa décision consistant à informer les États parties, dans les observations finales correspondantes qu'il adopte, de la date fixée pour la soumission de leur deuxième rapport périodique ou, le cas échéant, des rapports périodiques suivants;

2. *Décide*, en conséquence, d'appliquer la règle supplémentaire suivante:

> Si le deuxième rapport périodique est attendu dans l'année ou les deux années qui suivent le dialogue avec le Comité, l'État partie sera prié de soumettre ce rapport regroupé avec le troisième. Toutefois, étant donné le grand nombre de rapports reçus par le Comité chaque année ainsi que le laps de temps qui s'écoule en conséquence entre la date de soumission des rapports des États parties et leur examen par le Comité, ce dernier demande instamment aux États parties concernés, afin de limiter ce laps de temps, de soumettre leurs deuxième et troisième rapports en un rapport consolidé 18 mois avant la date à laquelle ils sont attendus. Cette règle s'applique également, *mutatis mutandis*, lorsqu'une situation analogue se présente s'agissant des troisième et quatrième rapports périodiques;

3. *Souligne* que cette règle ne s'applique qu'à titre de mesure exceptionnelle ne pouvant être prise qu'une seule fois, dans le souci de donner aux États parties la possibilité de respecter la stricte périodicité de la soumission des rapports instituée par le paragraphe 1 de l'article 44 de la Convention;

4. *Recommande* que les États parties s'efforcent, dans leurs rapports périodiques, non seulement de rendre compte des modifications de la législation et de la situation en droit, mais aussi d'analyser la situation de fait sur leur territoire, en présentant notamment des informations sur les mesures concrètes adoptées pour améliorer l'application des dispositions et principes du droit interne et du droit international et, le cas échéant, sur les lacunes et obstacles qui demeurent à cet égard.

EXAMEN DES RAPPORTS PRÉSENTÉS AU TITRE DES DEUX PROTOCOLES FACULTATIFS SE RAPPORTANT À LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT (mai 2005)

Le Comité des droits de l'enfant,

Se félicitant de ce que plus de la moitié des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, dont des États parties à la Convention relative aux droits de l'enfant, ont ratifié les Protocoles facultatifs à la Convention concernant, d'une part, l'implication d'enfants dans les conflits armés et, d'autre part, la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants,

Encourageant les autres États parties à la Convention et d'autres États à ratifier les Protocoles facultatifs dès que possible afin de renforcer les droits de l'enfant visés par les deux Protocoles,

Notant que les deux Protocoles facultatifs disposent que les États parties présentent, dans les deux années qui suivent la ratification, des rapports initiaux distincts sur l'application des deux Protocoles, ce qui implique la possibilité de soumettre un rapport immédiatement après la ratification,

Se félicitant des rapports sur les Protocoles facultatifs reçus à ce jour et invitant instamment les États parties qui tardent à soumettre leur rapport initial à le faire à titre prioritaire et les autres États parties à en faire de même dès que possible,

Décide d'adopter les règles ci-après pour l'examen des rapports initiaux sur l'application des deux Protocoles facultatifs:

1. Les rapports reçus à peu près en même temps qu'un rapport périodique ordinaire sur l'application de la Convention relative aux droits de l'homme seront examinés à la session à laquelle ledit rapport périodique ordinaire sera examiné. Un temps additionnel sera prévu pour cet examen si l'État est partie aux deux Protocoles facultatifs et s'il a soumis les deux rapports initiaux à peu près en même temps;

2. Les États parties aux deux Protocoles facultatifs sont encouragés, autant que possible, à soumettre leurs rapports initiaux en même temps et, de préférence, pas plus tard que la date limite à laquelle doit être soumis le rapport initial sur l'application du Protocole facultatif ratifié en premier. L'examen des deux rapports initiaux sera programmé pour une session ordinaire du Comité;

3. Au cas où les règles susmentionnées ne s'appliquent pas, le Comité appliquera les règles ci-après:

a) Si l'État en question n'est partie qu'au Protocole facultatif concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, le rapport initial sur cet instrument sera examiné à une session ordinaire du Comité si l'État partie en question connaît ou a récemment connu de graves difficultés en ce qui concerne le respect et l'application des dispositions consacrées dans le

Protocole facultatif. Aux autres États parties, le Comité donnera la possibilité de choisir entre un examen par écrit (examen technique) et un examen lors d'une session ordinaire du Comité, assorti d'un dialogue avec les représentants de l'État partie;

b) Si l'État en question n'est partie qu'au Protocole facultatif concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, le rapport initial sur l'application de cet instrument sera examiné par le Comité à l'une de ses sessions ordinaires;

4. Les rapports initiaux présentés au titre des deux Protocoles facultatifs seront également inscrits à l'ordre du jour des réunions du groupe de travail de présession du Comité.

Annexe I

ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION ET PRÉSENTATION (AU 10 MARS 2007) DE LEURS RAPPORTS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 44 DE LA CONVENTION

A. Rapport initial

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Afghanistan	26 avril 1996			
Afrique du Sud	15 juillet 1997	4 décembre 1997	CRC/C/51/Add.2	
Albanie	27 mars 1994	24 septembre 2003	CRC/C/11/Add.27	
Algérie	15 mai 1995	16 novembre 1995	CRC/C/28/Add.4	
Allemagne	4 avril 1994	30 août 1994	CRC/C/11/Add.5	
Andorre	31 janvier 1998	27 juillet 2000	CRC/C/61/Add.3	
Angola	3 janvier 1993	4 juin 2004	CRC/C/3/Add.66	
Antigua-et-Barbuda	3 novembre 1995	4 février 2003	CRC/C/28/Add.22	
Arabie saoudite	24 février 1998	15 octobre 1998	CRC/C/61/Add.2	
Argentine	2 janvier 1993	17 mars 1993	CRC/C/8/Add.2 et 17	
Arménie	22 juillet 1995	19 mars 1997	CRC/C/28/Add.9	
Australie	15 janvier 1993	8 janvier 1996	CRC/C/8/Add.31	
Autriche	4 septembre 1994	8 octobre 1996	CRC/C/11/Add.14	
Azerbaïdjan	11 septembre 1994	9 novembre 1995	CRC/C/11/Add.8	
Bahamas	21 mars 1993	5 juin 2003	CRC/C/8/Add.50	

A. Rapport initial (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Bahreïn	14 mars 1994	3 août 2000	CRC/C/11/Add.24	
Bangladesh	1er septembre 1992	15 novembre 1995 et 4 février 1997	CRC/C/3/Add.38 et CRC/C/3/Add.49 CRC/C/3/Add.47	
Barbade	6 novembre 1992	12 septembre 1996	CRC/C/3/Add.45	
Bélarus	30 octobre 1992	12 février 1993	CRC/C/3/Add.14	
Belgique	14 janvier 1994	12 juillet 1994	CRC/C/11/Add.4	
Belize	1er septembre 1992	1er novembre 1996	CRC/C/3/Add.46	
Bénin	1er septembre 1992	22 janvier 1997	CRC/C/3/Add.52	
Bhoutan	1er septembre 1992	20 avril 1999	CRC/C/3/Add.50	
Bolivie	1er septembre 1992	14 septembre 1992	CRC/C/3/Add.2	
Bosnie-Herzégovine	5 mars 1994	14 mai 2004	CRC/C/11/Add.28	
Botswana	12 avril 1997	10 janvier 2003	CRC/C/51/Add.9	
Brésil	23 octobre 1992	27 octobre 2003	CRC/C/3/Add.65	
Brunéi Darussalam	25 janvier 1998	20 décembre 2001	CRC/C/61/Add.5	
Bulgarie	2 juillet 1993	29 septembre 1995	CRC/C/8/Add.29	
Burkina Faso	29 septembre 1992	7 juillet 1993	CRC/C/3/Add.19	
Burundi	17 novembre 1992	19 mars 1998	CRC/C/3/Add.58	
Cambodge	13 novembre 1994	18 décembre 1997	CRC/C/11/Add.16	
Cameroun	9 février 1995	3 avril 2000	CRC/C/28/Add.16	
Canada	11 janvier 1994	17 juin 1994	CRC/C/11/Add.3	
Cap-Vert	3 juillet 1994	30 novembre 1999	CRC/C/11/Add.23	

A. Rapport initial (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Chili	11 septembre 1992	22 juin 1993	CRC/C/3/Add.18	
Chine	31 mars 1994	27 mars 1995	CRC/C/11/Add.7	
Chypre	8 mars 1993	22 décembre 1994	CRC/C/8/Add.24	
Colombie	26 février 1993	14 avril 1993	CRC/C/8/Add.3	
Comores	21 juillet 1995	24 mars 1998	CRC/C/28/Add.13	
Congo	12 novembre 1995	16 août 2005	CRC/C/COG/1	
Costa Rica	19 septembre 1992	28 octobre 1992	CRC/C/3/Add.8	
Côte d'Ivoire	5 mars 1993	22 janvier 1999	CRC/C/8/Add.41	
Croatie	7 octobre 1993	8 novembre 1994	CRC/C/8/Add.19	
Cuba	19 septembre 1993	27 octobre 1995	CRC/C/8/Add.30	
Danemark	17 août 1993	14 septembre 1993	CRC/C/8/Add.8	
Djibouti	4 janvier 1993	17 février 1998	CRC/C/8/Add.39	
Dominique	11 avril 1993	21 janvier 2003	CRC/C/8/Add.48	
Égypte	1er septembre 1992	23 octobre 1992	CRC/C/3/Add.6	
El Salvador	1er septembre 1992	3 novembre 1992	CRC/C/3/Add.9 et 28	
Émirats arabes unis	1er février 1999	15 avril 2000	CRC/C/78/Add.2	
Équateur	1er septembre 1992	11 juin 1996	CRC/C/3/Add.44	
Érythrée	1er septembre 1996	27 juillet 2001	CRC/C/41/Add.12	
Espagne	4 janvier 1993	10 août 1993	CRC/C/8/Add.6	
Estonie	19 novembre 1993	7 juin 2001	CRC/C/8/Add.44	

A. Rapport initial (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Éthiopie	12 juin 1993	10 août 1995	CRC/C/8/Add.27	
ex-République yougoslave de Macédoine	16 septembre 1993	4 mars 1997	CRC/C/8/Add.36	
Fédération de Russie	14 septembre 1992	16 octobre 1992	CRC/C/3/Add.5	
Fidji	11 septembre 1995	12 juin 1996	CRC/C/28/Add.7	
Finlande	19 juillet 1993	12 décembre 1994	CRC/C/8/Add.22	
France	5 septembre 1992	8 avril 1993	CRC/C/3/Add.15	
Gabon	10 mars 1996	21 juin 2000	CRC/C/47/Add.10	
Gambie	6 septembre 1992	20 novembre 1999	CRC/C/3/Add.61	
Géorgie	1er juillet 1996	7 avril 1997	CRC/C/41/Add.4	
Ghana	1er septembre 1992	20 novembre 1995	CRC/C/3/Add.39	
Grèce	9 juin 1995	14 avril 2000	CRC/C/28/Add.17	
Grenade	4 décembre 1992	24 septembre 1997	CRC/C/3/Add.55	
Guatemala	1er septembre 1992	5 janvier 1995	CRC/C/3/Add.23	
Guinée	1er septembre 1992	20 novembre 1996	CRC/C/3/Add.48	
Guinée-Bissau	18 septembre 1992	6 septembre 2000	CRC/C/3/Add.63	
Guinée équatoriale	14 juillet 1994	12 septembre 2003	CRC/C/11/Add.26	
Guyana	12 février 1993	29 juillet 2002	CRC/C/8/Add.47	
Haïti	7 juillet 1997	3 avril 2001	CRC/C/51/Add.7	
Honduras	8 septembre 1992	11 mai 1993	CRC/C/3/Add.17	
Hongrie	5 novembre 1993	28 juin 1996	CRC/C/8/Add.34	

A. Rapport initial (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Îles Cook	5 juillet 1999			
Îles Marshall	2 novembre 1995	18 mars 1998	CRC/C/28/Add.12	
Îles Salomon	9 mai 1997	28 février 2001	CRC/C/51/Add.6	
Inde	10 janvier 1995	19 mars 1997	CRC/C/28/Add.10	
Indonésie	4 octobre 1992	17 novembre 1992	CRC/C/3/Add.10 et 26	
Iran (République islamique d')	11 août 1996	9 décembre 1997	CRC/C/41/Add.5	
Iraq	14 juillet 1996	6 août 1996	CRC/C/41/Add.3	
Irlande	27 octobre 1994	4 avril 1996	CRC/C/11/Add.12	
Islande	26 novembre 1994	30 novembre 1994	CRC/C/11/Add.6	
Israël	1er novembre 1993	20 février 2001	CRC/C/8/Add.44	
Italie	4 octobre 1993	11 octobre 1994	CRC/C/8/Add.18	
Jamahiriya arabe libyenne	14 mai 1995	23 mai 1996	CRC/C/28/Add.6	
Jamaïque	12 juin 1993	25 janvier 1994	CRC/C/8/Add.12	
Japon	21 mai 1996	30 mai 1996	CRC/C/41/Add.1	
Jordanie	22 juin 1993	25 mai 1993	CRC/C/8/Add.4	
Kazakhstan	10 septembre 1996	20 novembre 2001	CRC/C/41/Add.13	
Kenya	1er septembre 1992	13 janvier 2000	CRC/C/3/Add.62	
Kirghizistan	5 novembre 1996	16 février 1998	CRC/C/41/Add.6	
Kiribati	9 janvier 1998	22 août 2005	CRC/C/KIR/1	
Koweït	19 novembre 1993	23 août 1996	CRC/C/8/Add.35	

A. Rapport initial (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Lesotho	8 avril 1994	27 avril 1998	CRC/C/11/Add.20	
Lettonie	13 mai 1994	25 novembre 1998	CRC/C/11/Add.22	
Liban	12 juin 1993	21 décembre 1994	CRC/C/8/Add.23	
Libéria	3 juillet 1995	7 mai 2002	CRC/C/28/Add.22	
Liechtenstein	20 janvier 1998	22 septembre 1998	CRC/C/61/Add.1	
Lituanie	28 février 1994	6 août 1998	CRC/C/11/Add.21	
Luxembourg	5 avril 1996	26 juillet 1996	CRC/C/41/Add.2	
Madagascar	17 avril 1993	20 juillet 1993	CRC/C/8/Add.5	
Malaisie	18 mars 1997	20 décembre 2006	CRC/C/MYS/1	
Malawi	31 janvier 1993	1er août 2000	CRC/C/8/Add.43	
Maldives	12 mars 1993	19 mars 1996	CRC/C/8/Add.33	
Mali	19 octobre 1992	2 avril 1997	CRC/C/3/Add.53	
Malte	29 octobre 1992	26 décembre 1997	CRC/C/3/Add.56	
Maroc	20 juillet 1995	27 juillet 1995	CRC/C/28/Add.1	
Maurice	1er septembre 1992	25 juillet 1995	CRC/C/3/Add.36	
Mauritanie	14 juin 1993	18 janvier 2000	CRC/C/8/Add.42	
Mexique	20 octobre 1992	15 décembre 1992	CRC/C/3/Add.11	
Micronésie (États fédérés de)	3 juin 1995	16 avril 1996	CRC/C/28/Add.5	
Monaco	20 juillet 1995	9 juin 1999	CRC/C/28/Add.15	
Mongolie	1er septembre 1992	20 décembre 1994	CRC/C/3/Add.32	

A. Rapport initial (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Monténégro	23 novembre 2008			
Mozambique	25 mai 1996	21 juin 2000	CRC/C/41/Add.11	
Myanmar	13 août 1993	21 septembre 1993	CRC/C/8/Add.9	
Namibie	29 octobre 1992	21 décembre 1992	CRC/C/3/Add.12	
Nauru	25 août 1996			
Népal	13 octobre 1992	10 avril 1995	CRC/C/3/Add.34	
Nicaragua	3 novembre 1992	12 janvier 1994	CRC/C/3/Add.25	
Niger	29 octobre 1992	28 décembre 2000	CRC/C/3/Add.29/Rev.1	
Nigéria	18 mai 1993	19 juillet 1995	CRC/C/8/Add.26	
Nioué	18 janvier 1998			
Norvège	6 février 1993	30 août 1993	CRC/C/8/Add.7	
Nouvelle-Zélande	5 mai 1995	29 septembre 1995	CRC/C/28/Add.3	
Oman	7 janvier 1999	5 juillet 1999	CRC/C/78/Add.1	
Ouganda	15 septembre 1992	1er février 1996	CRC/C/3/Add.40	
Ouzbékistan	28 juillet 1996	27 décembre 1999	CRC/C/41/Add.8	
Pakistan	11 décembre 1992	25 janvier 1993	CRC/C/3/Add.13	
Palaos	3 septembre 1997	21 octobre 1998	CRC/C/51/Add.3	
Panama	10 janvier 1993	19 septembre 1995	CRC/C/8/Add.28	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	30 mars 1995	23 avril 2002	CRC/C/28/Add.20	
Paraguay	24 octobre 1992	30 août 1993 et 13 novembre 1996	CRC/C/3/Add.22 et CRC/C/3/Add.47	

A. Rapport initial (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Pays-Bas	6 mars 1997	15 mai 1997	CRC/C/51/Add.1	
Pays-Bas (Antilles néerlandaises)		22 janvier 2001	CRC/C/61/Add.4	
Pays-Bas (Aruba)		29 janvier 2002	CRC/C/117/Add.2	
Pérou	3 octobre 1992	28 octobre 1992	CRC/C/3/Add.7 et 24	
Philippines	19 septembre 1992	21 septembre 1993	CRC/C/3/Add.23	
Pologne	6 juillet 1993	11 janvier 1994	CRC/C/8/Add.11	
Portugal	20 octobre 1992	17 août 1994	CRC/C/3/Add.30	
Qatar	2 mai 1997	29 octobre 1999	CRC/C/51/Add.5	
République arabe syrienne	13 août 1995	22 septembre 1995	CRC/C/28/Add.2	
République centrafricaine	23 mai 1994	15 avril 1998	CRC/C/11/Add.18	
République de Corée	19 décembre 1993	17 novembre 1994	CRC/C/8/Add.21	
République démocratique du Congo	26 octobre 1992	16 février 1998	CRC/C/3/Add.57	
République démocratique populaire lao	6 juin 1993	18 janvier 1996	CRC/C/8/Add.32	
République de Moldova	24 février 1995	5 février 2001	CRC/C/28/Add.19	
République dominicaine	10 juillet 1993	1er décembre 1998	CRC/C/8/Add.40	
République populaire démocratique de Corée	20 octobre 1992	13 février 1996	CRC/C/3/Add.41	
République tchèque	31 décembre 1994	4 mars 1996	CRC/C/11/Add.11	
République-Unie de Tanzanie	9 juillet 1993	20 octobre 1999	CRC/C/8/Add.14/Rev.1	

A. Rapport initial (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Roumanie	27 octobre 1992	14 avril 1993	CRC/C/3/Add.16	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	14 janvier 1994	15 mars 1994 14 février 1996 12 juin 1997 15 avril 1998	CRC/C/11/Add.1 CRC/C/11/Add.9 CRC/C/11/Add.15 et Corr.1 CRC/C/11/Add.19	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (Territoires d'outre-mer)	7 septembre 1999	26 mai 1999	CRC/C/41/Add.7	
Rwanda	22 février 1993	30 septembre 1992	CRC/C/8/Add.1	
Sainte-Lucie	15 juillet 1995	2 juin 2004	CRC/C/28/Add.23	
Saint-Kitts-et-Nevis	1er septembre 1992	22 janvier 1997	CRC/C/3/Add.51	
Saint-Marin	24 décembre 1993	25 avril 2002	CRC/C/8/Add.46	
Saint-Siège	1er septembre 1992	2 mars 1994	CRC/C/3/Add.27	
Saint-Vincent-et-les Grenadines	24 novembre 1995	5 décembre 2000	CRC/C/28/Add.18	
Samoa	28 décembre 1996	9 novembre 2005	CRC/C/WSM/1	
Sao Tomé-et-Principe	12 juin 1993	4 mars 2003	CRC/C/8/Add.49	
Sénégal	1er septembre 1992	12 septembre 1994	CRC/C/3/Add.31	
Serbie[a]	12 mars 2003			
Seychelles	6 octobre 1992	7 février 2001	CRC/C/3/Add.64	
Sierra Leone	1er septembre 1992	10 avril 1996	CRC/C/3/Add.43	

A. Rapport initial (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Singapour	3 novembre 1997	29 avril 2002	CRC/C/51/Add.8	
Slovaquie	31 décembre 1994	6 avril 1998	CRC/C/11/Add.17	
Slovénie	24 juin 1993	29 mai 1995	CRC/C/8/Add.25	
Soudan	1er septembre 1992	29 septembre 1992	CRC/C/3/Add.3 et 20	
Sri Lanka	10 août 1993	23 mars 1994	CRC/C/8/Add.13	
Suède	1er septembre 1992	7 septembre 1992	CRC/C/3/Add.1	
Suisse	25 mars 1999	19 janvier 2001	CRC/C/78/Add.3	
Suriname	31 mars 1995	13 février 1998	CRC/C/28/Add.11	
Swaziland	5 octobre 1997	29 novembre 2005	CRC/C/SWZ/1	Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 5 avril 2011
Tadjikistan	24 novembre 1995	14 avril 1998	CRC/C/28/Add.14	
Tchad	31 octobre 1992	14 janvier 1997	CRC/C/3/Add.50	
Thaïlande	25 avril 1994	23 août 1996	CRC/C/11/Add.13	
Timor-Leste	15 avril 2005	1er mars 2007	CRC/C/TLS/1	
Togo	1er septembre 1992	27 février 1996	CRC/C/3/Add.42	
Tonga	5 décembre 1997			
Trinité-et-Tobago	3 janvier 1994	16 février 1996	CRC/C/11/Add.10	
Tunisie	28 février 1994	16 mai 1994	CRC/C/11/Add.2	
Turkménistan	19 octobre 1995	16 mars 2005	CRC/C/28/Add.24	
Turquie	3 mai 1997	7 juillet 1999	CRC/C/51/Add.4	

A. Rapport initial (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Tuvalu	21 octobre 1997			
Ukraine	26 septembre 1993	13 octobre 1993	CRC/C/8/Add.10/Rev.1	
Uruguay	19 décembre 1992	2 août 1995	CRC/C/3/Add.37	
Vanuatu	5 août 1995	27 janvier 1997	CRC/C/28/Add.8	
Venezuela	12 octobre 1992	9 juillet 1997	CRC/C/3/Add.54	
Viet Nam	1er septembre 1992	30 septembre 1992	CRC/C/3/Add.4 et 21	
Yémen	30 mai 1993	14 novembre 1994	CRC/C/8/Add.20	
Zambie	4 janvier 1994	29 novembre 2001	CRC/C/11/Add.25	
Zimbabwe	10 octobre 1992	23 mai 1995	CRC/C/3/Add.35	

B. Deuxième rapport périodique

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Afghanistan	26 avril 2001			
Afrique du Sud	15 juillet 2002			
Albanie	27 mars 1999			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 27 mars 2009
Algérie	15 mai 2000	16 décembre 2003	CRC/C/93/Add.7	
Allemagne	4 avril 1999	23 juillet 2001	CRC/C/83/Add.7	Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 4 avril 2009

B. Deuxième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Andorre	31 janvier 2003			
Angola	3 janvier 1998			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 3 janvier 2008
Antigua-et-Barbuda	3 novembre 2000			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 3 mai 2009
Arabie saoudite	24 février 2003	12 novembre 2003	CRC/C/136/Add.1	
Argentine	2 janvier 1998	12 août 1999	CRC/C/70/Add.10	
Arménie	22 juillet 2000	21 février 2002	CRC/C/93/Add.6	
Australie	15 janvier 1998	30 septembre 2003	CRC/C/129/Add.4	Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 15 janvier 2003
Autriche	4 septembre 1999	11 novembre 2002	CRC/C/83/Add.8	
Azerbaïdjan	11 septembre 1999	9 février 2004	CRC/C/83/Add.13	
Bahamas	21 mars 1998			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 28 mars 2008
Bahreïn	14 mars 1999			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 14 mars 2004
Bangladesh	1er septembre 1997	12 juin 2001	CRC/C/65/Add.21	
Barbade	6 novembre 1997			
Bélarus	30 octobre 1997	20 mai 1999	CRC/C/65/Add.15	
Belgique	14 janvier 1999	7 mai 1999	CRC/C/83/Add.2	

B. Deuxième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Belize	1er septembre 1997	28 février 2003	CRC/C/65/Add.29	
Bénin	1er septembre 1997	20 avril 2005	CRC/C/65/Add.36	
Bhoutan	1er septembre 1997			
Bolivie	1er septembre 1997	12 août 1997	CRC/C/65/Add.1	
Bosnie-Herzégovine	5 mars 1999			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 5 mars 2009
Botswana	12 avril 2002			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 15 avril 2007
Brésil	23 octobre 1997			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 23 octobre 2007
Brunéi Darussalam	25 janvier 2003			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 25 juillet 2008
Bulgarie	2 juillet 1998			
Burkina Faso	29 septembre 1997	11 octobre 1999	CRC/C/65/Add.18	
Burundi	17 novembre 1997			
Cambodge	13 novembre 1999			
Cameroun	9 février 2000			
Canada	11 janvier 1999	3 mai 2001	CRC/C/83/Add.6	
Cap-Vert	3 juillet 1999			

B. Deuxième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Chili	11 septembre 1997	10 février 1999	CRC/C/65/Add.13	
Chine	31 mars 1999	27 juin 2003	CRC/C/83/Add.9 CRC/C/83/Add.9 (Part I) CRC/C/83/Add.9 (Part II)	
Chypre	8 mars 1998	15 septembre 2000	CRC/C/70/Add.16	
Colombie	26 février 1998	9 septembre 1998	CRC/C/70/Add.5	
Comores	21 juillet 2000			
Congo	12 novembre 2000			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 12 novembre 2010
Costa Rica	19 septembre 1997	20 janvier 1998	CRC/C/65/Add.7	
Côte d'Ivoire	5 mars 1998			
Croatie	7 octobre 1998	30 octobre 2002	CRC/C/70/Add.23	
Cuba	19 septembre 1998			
Danemark	17 août 1998	15 septembre 1998	CRC/C/70/Add.6	
Djibouti	4 janvier 1998			
Dominique	11 avril 1998			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2006
Égypte	2 septembre 1997	18 septembre 1998	CRC/C/65/Add.9	
El Salvador	1er septembre 1997	10 juillet 2002	CRC/C/65/Add.25	

B. Deuxième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Émirats arabes unis	1er février 2004			
Équateur	1er septembre 1997	21 janvier 2003	CRC/C/65/Add.28	Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2002
Érythrée	1er septembre 2001			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2006
Espagne	4 janvier 1998	1er juin 1999	CRC/C/70/Add.9	
Estonie	19 novembre 1998			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er novembre 2008
Éthiopie	12 juin 1998	28 septembre 1998	CRC/C/70/Add.7	
ex-République yougoslave de Macédoine	16 septembre 1998			
Fédération de Russie	14 septembre 1997	12 janvier 1998	CRC/C/65/Add.5	
Fidji	11 septembre 2000			
Finlande	19 juillet 1998	3 août 1998	CRC/C/70/Add.3	
France	5 septembre 1997	1er août 2002	CRC/C/65/Add.26	
Gabon	10 mars 2001			
Gambie	6 septembre 1997			
Géorgie	1er juillet 2001	29 juin 2001	CRC/C/104/Add.1	
Ghana	1er septembre 1997	20 mars 2004	CRC/C/65/Add.34	
Grèce	9 juin 2000			

B. Deuxième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Grenade	4 décembre 1997			
Guatemala	1er septembre 1997	7 octobre 1998	CRC/C/65/Add.10	
Guinée	1er septembre 1997			
Guinée-Bissau	18 septembre 1997			
Guinée équatoriale	14 juillet 1999			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 14 juillet 2009
Guyana	12 février 1998			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 12 février 2008
Haïti	7 juillet 2002			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 7 juillet 2007
Honduras	8 septembre 1997	18 septembre 1997	CRC/C/65/Add.2	
Hongrie	5 novembre 1998	17 février 2004	CRC/C/70/Add.25	
Îles Cook	5 juillet 2004			
Îles Marshall	2 novembre 2000	7 décembre 2004	CRC/C/93/Add.8	
Îles Salomon	9 mai 2002			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 9 mai 2007
Inde	10 janvier 2000	10 décembre 2001	CRC/C/93/Add.5	
Indonésie	4 octobre 1997	5 février 2002	CRC/C/65/Add.23	
Iran (République islamique d')	11 août 2001	16 juillet 2002	CRC/C/104/Add.3	
Iraq	14 juillet 2001			
Irlande	27 octobre 1999	11 août 2005	CRC/C/IRL/2	

B. Deuxième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Islande	26 novembre 1999	27 avril 2000	CRC/C/83/Add.5	
Israël	1er novembre 1998			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er novembre 2008
Italie	4 octobre 1998	21 mars 2000	CRC/C/70/Add.13	
Jamahiriya arabe libyenne	14 mai 2000	8 août 2000	CRC/C/93/Add.1	
Jamaïque	12 juin 1998	16 mai 2000	CRC/C/70/Add.15	
Japon	21 mai 2001	15 novembre 2001	CRC/C/104/Add.2	
Jordanie	22 juin 1998	5 août 1998	CRC/C/70/Add.5	
Kazakhstan	10 septembre 2001			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 10 septembre 2006
Kenya	1er septembre 1997	20 septembre 2005	CRC/C/KEN/2	
Kirghizistan	6 novembre 2001	28 août 2002	CRC/C/104/Add.4	
Kiribati	9 janvier 2003			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 9 juillet 2011
Koweït	19 novembre 1998			
Lesotho	8 avril 1999			
Lettonie	13 mai 1999	18 août 2004	CRC/C/83/Add.16	
Liban	12 juin 1998	4 décembre 1998	CRC/C/70/Add.8	
Libéria	3 juillet 2000			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 3 juillet 2009

B. Deuxième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Liechtenstein	20 janvier 2003	18 mars 2004	CRC/C/136/Add.2	
Lituanie	28 février 1999	26 février 2004	CRC/C/83/Add.14	
Luxembourg	5 avril 2001	14 novembre 2002	CRC/C/104/Add.5	
Madagascar	17 avril 1998	12 février 2001	CRC/C/70/Add.18	
Malaisie	18 mars 2002			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 19 mars 2012
Malawi	31 janvier 1998			
Maldives	12 mars 1998	1er mars 2006	CRC/C/MDV/3	Deuxième et troisième rapports en un rapport consolidé
Mali	19 octobre 1997	9 septembre 2005	CRC/C/MLI/2	
Malte	29 octobre 1997			
Maroc	20 juillet 2000	13 octobre 2000	CRC/C/93/Add.3	
Maurice	1er septembre 1997	7 mai 2004	CRC/C/65/Add.35	
Mauritanie	14 juin 1998			
Mexique	20 octobre 1997	14 janvier 1998	CRC/C/65/Add.6 et 16	
Micronésie (États fédérés de)	3 juin 2000			
Monaco	20 juillet 2000			
Mongolie	1er septembre 1997	6 mai 2003	CRC/C/65/Add.32	
Mozambique	25 mai 2001			
Myanmar	13 août 1998	11 juin 2002	CRC/C/70/Add.21	

B. Deuxième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Namibie	29 octobre 1997			
Nauru	25 août 2001			
Népal	13 octobre 1997	4 mars 2003	CRC/C/65/Add.30	
Nicaragua	3 novembre 1997	12 novembre 1997	CRC/C/65/Add.4 et 14	
Niger	29 octobre 1997			
Nigéria	18 mai 1998			
Nioué	18 janvier 2003			
Norvège	6 février 1998	1er juillet 1998	CRC/C/70/Add.2	
Nouvelle-Zélande	5 mai 2000	19 février 2001	CRC/C/93/Add.4	
Oman	7 janvier 2004	28 avril 2005	CRC/C/149/Add.1	
Ouganda	15 septembre 1997	2 août 2003	CRC/C/65/Add.33	
Ouzbékistan	28 juillet 2001	22 février 2005	CRC/C/104/Add.6	
Pakistan	11 décembre 1997	19 janvier 2001	CRC/C/65/Add.20	
Palaos	3 septembre 2002			
Panama	10 janvier 1998	27 mars 2002	CRC/C/70/Add.20	Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 10 janvier 2008
Papouasie-Nouvelle-Guinée	30 mars 2000			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 30 septembre 2008
Paraguay	24 octobre 1997	12 octobre 1998	CRC/C/65/Add.12	
Pays-Bas	6 mars 2002	21 février 2002	CRC/C/117/Add.1	

B. Deuxième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Pérou	3 octobre 1997	25 mars 1998	CRC/C/65/Add.8	
Philippines	19 septembre 1997	23 avril 2003	CRC/C/65/Add.31	
Pologne	6 juillet 1998	2 décembre 1999	CRC/C/70/Add.12	
Portugal	20 octobre 1997	8 octobre 1998	CRC/C/65/Add.11	
Qatar	2 mai 2002			
République arabe syrienne	13 août 2000	15 août 2000	CRC/C/93/Add.2	
République centrafricaine	23 mai 1999			
République de Corée	19 décembre 1998	1er mai 2000	CRC/C/70/Add.14	
République démocratique du Congo	26 octobre 1997			
République démocratique populaire lao	6 juin 1998			
République de Moldova	24 février 2000			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 24 février 2005
République dominicaine	10 juillet 1998	16 février 2007	CRC/C/DOM/2	
République populaire démocratique de Corée	20 octobre 1997	16 mai 2002	CRC/C/65/Add.24	
République tchèque	31 décembre 1999	3 mars 2000	CRC/C/83/Add.4	
République-Unie de Tanzanie	9 juillet 1998	20 octobre 2004	CRC/C/70/Add.26	
Roumanie	27 octobre 1997	18 janvier 2000	CRC/C/65/Add.19	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	14 janvier 1999	14 septembre 1999	CRC/C/83/Add.3	
Rwanda	22 février 1998	27 juin 2002	CRC/C/70/Add.22	

B. Deuxième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Sainte-Lucie	15 juillet 2000			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 15 juillet 2010
Saint-Kitts-et-Nevis	1er septembre 1997			
Saint-Marin	24 décembre 1998			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 24 décembre 2008
Saint-Siège	1er septembre 1997			
Saint-Vincent-et-les Grenadines	24 novembre 2000			
Samoa	28 décembre 2001			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 28 décembre 2011
Sao Tomé-et-Principe	24 juin 1998			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 12 juin 2008
Sénégal	1er septembre 1997	11 mai 2005	CRC/C/65/Add.37	
Serbie[a]	12 mars 2008			
Seychelles	6 octobre 1997			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 6 octobre 2007
Sierra Leone	1er septembre 1997	18 juillet 2006	CRC/C/SLE/2	
Singapour	3 novembre 2002			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 3 novembre 2007

B. Deuxième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Slovaquie	31 décembre 1999	4 août 2006	CRC/C/SVK/2	
Slovénie	24 juin 1998	18 septembre 2001	CRC/C/70/Add.19	
Soudan	1er septembre 1997	7 juillet 1999	CRC/C/65/Add.17	
Sri Lanka	10 août 1998	21 septembre 2000	CRC/C/70/Add.17	
Suède	1er septembre 1997	25 septembre 1997	CRC/C/65/Add.3	
Suisse	25 mars 2004			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 25 septembre 2007
Suriname	30 mars 2000	22 août 2005	CRC/C/SUR/2	
Swaziland	5 octobre 2002			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 5 avril 2011
Tadjikistan	24 novembre 2000			
Tchad	31 octobre 1997			
Thaïlande	25 avril 1999	7 juin 2004	CRC/C/83/Add.15	
Timor-Leste	15 avril 2010			
Togo	1er septembre 1997	6 janvier 2003	CRC/C/65/Add.27	
Tonga	5 décembre 2002			
Trinité-et-Tobago	3 janvier 1999	29 juillet 2003	CRC/C/83/Add.12	
Tunisie	28 février 1999	16 mars 1999	CRC/C/83/Add.1	
Turkménistan	19 octobre 2000			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 19 octobre 2010
Turquie	3 mai 2002			
Tuvalu	21 octobre 2002			
Ukraine	26 septembre 1998	12 août 1999	CRC/C/70/Add.11	

B. Deuxième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Uruguay	19 décembre 1997	18 septembre 2006	CRC/C/URY/2	
Vanuatu	5 août 2000			
Venezuela	12 octobre 1997	4 décembre 2006	CRC/C/VEN/2	
Viet Nam	1er septembre 1997	10 mai 2000	CRC/C/65/Add.20	
Yémen	30 mai 1998	7 octobre 1997	CRC/C/70/Add.1	
Zambie	4 janvier 1999			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 4 janvier 2009
Zimbabwe	10 octobre 1997			

C. Troisième rapport périodique

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Afghanistan	26 avril 2006			
Afrique du Sud	15 juillet 2007			
Albanie	27 mars 2004			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 27 mars 2009
Algérie	15 mai 2005			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 15 mai 2010
Allemagne	4 avril 2004			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 4 avril 2009
Andorre	31 janvier 2008			

C. Troisième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Angola	3 janvier 2003			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 3 janvier 2008
Antigua-et-Barbuda	3 novembre 2005			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 3 mai 2009
Arabie saoudite	24 février 2008			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 24 août 2011
Argentine	2 janvier 2003			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 2 janvier 2008
Arménie	22 juillet 2005			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 22 juillet 2009
Australie	15 janvier 2003	30 septembre 2003	CRC/C/129/Add.4	Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 15 janvier 2003
Autriche	4 septembre 2004			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 4 septembre 2009
Azerbaïdjan	11 septembre 2004			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 11 septembre 2009
Bahamas	21 mars 2003			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 21 mars 2008
Bahreïn	14 mars 2004			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 14 mars 2004

C. Troisième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Bangladesh	1er septembre 2002			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2007
Barbade	6 novembre 2002			
Bélarus	30 octobre 2002			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 30 octobre 2007
Belgique	14 janvier 2004			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 15 juillet 2007
Belize	1er septembre 2002			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2007
Bénin	1er septembre 2002			Troisième, quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er mars 2011
Bhoutan	1er septembre 2002			
Bolivie	1er septembre 2002	13 novembre 2002	CRC/C/125/Add.2	
Bosnie-Herzégovine	5 mars 2004			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 5 mars 2009
Botswana	12 avril 2007			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 15 avril 2007
Brésil	23 octobre 2002			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 23 octobre 2007
Brunéi Darussalam	25 janvier 2008			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 25 juillet 2008

C. Troisième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Bulgarie	2 juillet 2003			
Burkina Faso	29 septembre 2002			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 29 février 2008
Burundi	17 novembre 2002			
Cambodge	13 novembre 2004			
Cameroun	9 février 2005			
Canada	11 janvier 2004			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 11 janvier 2009
Cap-Vert	3 juillet 2004			
Chili	11 septembre 2002	11 octobre 2005	CRC/C/CHL/3	
Chine	31 mars 2004			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 31 mars 2009
Chypre	8 mars 2003			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 8 mars 2008
Colombie	26 février 2003	28 juin 2004	CRC/C/129/Add.6	
Comores	21 juillet 2005			
Congo	12 novembre 2005			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 12 novembre 2010
Costa Rica	19 septembre 2002	10 juillet 2003	CRC/C/125/Add.5	
Côte d'Ivoire	5 mars 2003			
Croatie	7 octobre 2003			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 7 octobre 2008
Cuba	19 septembre 2003			

C. Troisième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Danemark	17 août 2003	20 août 2003	CRC/C/129/Add.3	
Djibouti	4 janvier 2003			
Dominique	11 avril 2003			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2006
Égypte	2 septembre 2002			
El Salvador	1er septembre 2002			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2007
Émirats arabes unis	1er février 2009			
Équateur	1er septembre 2002	21 janvier 2003	CRC/C/65/Add.28	Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2002
Érythrée	1er septembre 2006			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2006
Espagne	4 janvier 2003			
Estonie	19 novembre 2003			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er novembre 2008
Éthiopie	12 juin 2003	27 avril 2005	CRC/C/129/Add.8	
ex-République yougoslave de Macédoine	16 septembre 2003			
Fédération de Russie	14 septembre 2002	18 août 2003	CRC/C/125/Add.5	Quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 14 mars 2011
Fidji	11 septembre 2005			

C. Troisième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Finlande	19 juillet 2003	26 novembre 2003	CRC/C/129/Add.5	
France	5 septembre 2002			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 5 septembre 2007
Gabon	10 mars 2006			
Gambie	6 septembre 2002			
Géorgie	1er juillet 2006	1er février 2007	CRC/C/GEO/3	
Ghana	1er septembre 2002			Troisième, quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2011
Grèce	9 juin 2005			
Grenade	4 décembre 2002			
Guatemala	1er septembre 2002	7 avril 2003 (sera examiné dans le cadre du rapport consolidé regroupant les troisième et quatrième rapports)		Le Comité des droits de l'enfant a prié le Guatemala de présenter ses troisième et quatrième rapports en un rapport consolidé avant le 1er mars 2006
Guinée	1er septembre 2002			
Guinée-Bissau	18 septembre 2002			
Guinée équatoriale	14 juillet 2004			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 14 juillet 2009

C. Troisième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Guyana	12 février 2003			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 12 février 2008
Haïti	7 juillet 2007			Deuxième et troisième rapports à présenter en n rapport consolidé avant le 7 juillet 2007
Honduras	8 septembre 2002	3 janvier 2006	CRC/C/HND/3	
Hongrie	5 novembre 2003			Troisième, quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 5 mai 2012
Îles Cook	5 juillet 2009			
Îles Marshall	2 novembre 2005			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 2 novembre 2010
Îles Salomon	9 mai 2007			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 9 mai 2007
Inde	10 janvier 2005			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 10 juillet 2008
Indonésie	4 octobre 2002			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 4 octobre 2007
Iran (République islamique d')	11 août 2006			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 11 février 2010
Iraq	14 juillet 2006			
Irlande	27 octobre 2004			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 27 avril 2009
Islande	26 novembre 2004			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 28 mai 2008

C. Troisième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Israël	1er novembre 2003			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er novembre 2008
Italie	4 octobre 2003			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 4 octobre 2008
Jamahiriya arabe libyenne	14 mai 2005			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 14 novembre 2008
Jamaïque	12 juin 2003			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 12 juin 2008
Japon	21 mai 2006			
Jordanie	22 juin 2003	11 juillet 2005	CRC/C/129/Add.9	
Kazakhstan	10 septembre 2006	4 août 2006	CRC/C/KAZ/3	Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 10 septembre 2006
Kenya	1er septembre 2002			Troisième, quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2012
Kirghizistan	6 novembre 2006			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 6 mai 2010
Kiribati	9 janvier 2008			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 9 juillet 2011
Koweït	19 novembre 2003			
Lesotho	8 avril 2004			

C. Troisième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Lettonie	13 mai 2004			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 13 mai 2009
Liban	12 juin 2003	15 novembre 2004	CRC/C/129/Add.3	
Libéria	3 juillet 2005			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 3 juillet 2009
Liechtenstein	20 janvier 2008			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 20 juillet 2011
Lituanie	28 février 2004			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 28 février 2009
Luxembourg	5 avril 2006			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 5 avril 2010
Madagascar	17 avril 2003			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 17 avril 2008
Malaisie	18 mars 2007			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 19 mars 2012
Malawi	31 janvier 2003			
Maldives	12 mars 2003	1er mars 2006	CRC/C/MDV/3	Deuxième et troisième rapports en un rapport consolidé
Mali	19 octobre 2002			Troisième, quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 19 octobre 2012
Malte	29 octobre 2002			
Maroc	20 juillet 2005			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 20 janvier 2009

C. Troisième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Maurice	1er septembre 2002			Troisième, quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er mars 2011
Mauritanie	14 juin 2003			
Mexique	20 octobre 2002	23 décembre 2004	CRC/C/125/Add.7	
Micronésie (États fédérés de)	3 juin 2005			
Monaco	20 juillet 2005			
Mongolie	1er septembre 2002			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2007
Mozambique	25 mai 2006			
Myanmar	13 août 2003			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 13 août 2008
Namibie	29 octobre 2002			
Nauru	25 août 2006			
Népal	13 octobre 2002			Troisième, quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 13 mars 2010
Nicaragua	3 novembre 2002	1er mai 2003	CRC/C/125/Add.3	
Niger	29 octobre 2002			
Nigéria	18 mai 2003			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2007
Nioué	18 janvier 2008			
Norvège	6 février 2003	24 avril 2003	CRC/C/129/Add.1	

C. Troisième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Nouvelle-Zélande	5 mai 2005			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 5 novembre 2008
Oman	7 janvier 2009			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 7 juillet 2012
Ouganda	15 septembre 2002			Troisième, quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 15 mars 2011
Ouzbékistan	28 juillet 2006			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 28 janvier 2010
Pakistan	11 décembre 2002			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 11 décembre 2007
Palaos	3 septembre 2007			
Panama	10 janvier 2003			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 10 janvier 2008
Papouasie-Nouvelle-Guinée	30 mars 2005			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 30 septembre 2008
Paraguay	24 octobre 2002			
Pays-Bas	6 mars 2007			
Pérou	3 octobre 2002	28 janvier 2004	CRC/C/125/Add.6	
Philippines	19 septembre 2002			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 19 septembre 2007
Pologne	6 juillet 2003			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 7 juillet 2008
Portugal	20 octobre 2002			

C. Troisième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Qatar	2 mai 2007			
République arabe syrienne	13 août 2005			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 13 février 2009
République centrafricaine	23 mai 2004			
République de Corée	19 décembre 2003			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 19 décembre 2008
République de Moldova	24 février 2005			
République démocratique du Congo	26 octobre 2002			
République démocratique populaire lao	6 juin 2003			
République dominicaine	10 juillet 2003			
République populaire démocratique de Corée	20 octobre 2002			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 20 octobre 2007
République tchèque	31 décembre 2004			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 30 juin 2008
République-Unie de Tanzanie	9 juillet 2003			Troisième, quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 9 janvier 2012

C. Troisième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Roumanie	27 octobre 2002			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 27 octobre 2007
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	14 janvier 2004			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 15 juillet 2007
Rwanda	22 février 2003			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 22 février 2008
Sainte-Lucie	15 juillet 2005			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 15 juillet 2010
Saint-Kitts-et-Nevis	1er septembre 2002			
Saint-Marin	24 décembre 2003			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 24 décembre 2008
Saint-Siège	1er septembre 2002			
Saint-Vincent-et-les Grenadines	24 novembre 2005			
Samoa	28 décembre 2006			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 28 décembre 2011
Sao Tomé-et-Principe	24 juin 2003			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 12 juin 2008
Sénégal	1er septembre 2002			
Serbie[a]	12 mars 2013			

C. Troisième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Seychelles	6 octobre 2002			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 6 octobre 2007
Sierra Leone	1er septembre 2002			
Singapour	3 novembre 2007			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 3 novembre 2007
Slovaquie	31 décembre 2004			
Slovénie	24 juin 2003			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 24 juin 2008
Soudan	1er septembre 2002			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2007
Sri Lanka	10 août 2003			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 10 août 2008
Suède	1er septembre 2002	11 novembre 2002	CRC/C/125/Add.1	
Suisse	25 mars 2009			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 25 septembre 2007
Suriname	30 mars 2005			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 30 mars 2010
Swaziland	5 octobre 2007			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 5 avril 2011
Tadjikistan	24 novembre 2005			
Tchad	31 octobre 2002			
Thaïlande	25 avril 2004			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 25 avril 2009

C. Troisième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Timor-Leste	15 avril 2015			
Togo	1er septembre 2002			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2007
Tonga	5 décembre 2007			
Trinité-et-Tobago	3 janvier 2004			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 3 janvier 2009
Tunisie	28 février 2004			
Turkménistan	19 octobre 2005			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 19 octobre 2010
Turquie	3 mai 2007			
Tuvalu	21 octobre 2007			
Ukraine	26 septembre 2003			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 26 septembre 2008
Uruguay	19 décembre 2002			
Vanuatu	5 août 2005			
Venezuela	12 octobre 2002			
Viet Nam	1er septembre 2002			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2007
Yémen	30 mai 2003	7 mai 2003	CRC/C/129/Add.2	
Zambie	4 janvier 2004			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 4 janvier 2009
Zimbabwe	10 octobre 2002			

D. Quatrième rapport périodique

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Afghanistan	26 avril 2011			
Afrique du Sud	15 juillet 2013			
Albanie	27 mars 2009			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 27 mars 2009
Algérie	15 mai 2010			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 15 mai 2010
Autriche	4 avril 2009			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 4 avril 2009
Andorre	31 janvier 2013			
Antigua-et-Barbuda	3 novembre 2010			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 3 mai 2009
Arabie saoudite	24 février 2013			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 24 août 2011
Argentine	2 janvier 2008			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 2 janvier 2008
Arménie	22 juillet 2010			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 22 juillet 2009
Australie	15 janvier 2008			
Autriche	4 septembre 2009			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 4 septembre 2009
Azerbaïdjan	11 septembre 2009			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 11 septembre 2009

D. Quatrième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Bahamas	21 mars 2008			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 21 mars 2008
Bahreïn	14 mars 2009			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 14 mars 2004
Bangladesh	1er septembre 2007			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2007
Barbade	6 novembre 2007			
Bélarus	30 octobre 2007			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 30 octobre 2007
Belgique	14 janvier 2009			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 15 juillet 2007
Belize	1er septembre 2007			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2007
Bénin	1er septembre 2007			Troisième, quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er mars 2011
Bhoutan	1er septembre 2007			
Bolivie	1er septembre 2007			
Bosnie-Herzégovine	5 mars 2009			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 5 mars 2009
Botswana	12 avril 2012			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 15 avril 2007

D. Quatrième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Brésil	23 octobre 2007			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 23 octobre 2007
Brunéi Darussalam	25 janvier 2013			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 25 juillet 2008
Bulgarie	2 juillet 2008			
Burkina Faso	29 septembre 2007			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 29 février 2007
Burundi	17 novembre 2007			
Cambodge	13 novembre 2009			
Cameroun	9 février 2009			
Canada	11 janvier 2009			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 11 janvier 2009
Cap-Vert	3 juillet 2009			
Chili	11 septembre 2007			Quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 12 septembre 2012
Chine	31 mars 2009			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 31 mars 2009
Chypre	8 mars 2008			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 8 mars 2008
Colombie	26 février 2008			Quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 26 août 2006
Comores	21 juillet 2009			
Congo	12 novembre 2009			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 12 novembre 2010

D. Quatrième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Costa Rica	19 septembre 2007			
Côte d'Ivoire	5 mars 2008			
Croatie	7 octobre 2008			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 7 octobre 2008
Cuba	19 septembre 2008			
Danemark	17 août 2008			
Djibouti	4 janvier 2008			
Dominique	11 avril 2008			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2006
Égypte	2 septembre 2007			
El Salvador	1er septembre 2007			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2007
Émirats arabes unis	1er février 2014			
Équateur	1er septembre 2007			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2002
Érythrée	1er septembre 2011			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2006
Espagne	4 janvier 2008			
Estonie	19 novembre 2008			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er novembre 2008
Éthiopie	12 juin 2008			Quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 12 décembre 2011

D. Quatrième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Ex-République yougoslave de Macédoine	16 septembre 2008			
Fédération de Russie	14 septembre 2007			Quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 14 mars 2011
Fidji	11 septembre 2010			
Finlande	19 juillet 2008			
France	5 septembre 2007			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 5 septembre 2007
Gabon	10 mars 2011			
Gambie	6 septembre 2007			
Géorgie	1er juillet 2011			
Ghana	1er septembre 2007			Troisième, quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2011
Grèce	9 juin 2009			
Grenade	4 décembre 2007			
Guatemala	1er septembre 2007			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er mars 2006
Guinée	1er septembre 2007			
Guinée-Bissau	18 septembre 2007			
Guinée équatoriale	14 juillet 2009			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 14 juillet 2009

D. Quatrième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Guyana	12 février 2008			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er novembre 2008
Haïti	7 juillet 2012			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 7 juillet 2007
Honduras	8 septembre 2007			Quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 3 octobre 2012
Hongrie	5 novembre 2008			
Îles Cook	5 juillet 2014			
Îles Marshall	2 novembre 2010			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 2 novembre 2010
Îles Salomon	9 mai 2013			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 9 mai 2007
Inde	10 janvier 2010			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 10 juillet 2008
Indonésie	4 octobre 2007			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 4 octobre 2007
Iran (République islamique d')	11 août 2011			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 11 février 2010
Iraq	14 juillet 2011			
Irlande	27 octobre 2009			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 27 avril 2009
Islande	26 novembre 2009			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 26 mai 2008
Israël	1er novembre 2008			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er novembre 2008

D. Quatrième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Italie	4 octobre 2008			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 4 octobre 2008
Jamahiriya arabe libyenne	14 mai 2010			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 14 novembre 2008
Jamaïque	12 juin 2008			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 12 juin 2008
Japon	21 mai 2011			
Jordanie	22 juin 2008			Quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 22 décembre 2011
Kazakhstan	10 septembre 2011			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 10 septembre 2006
Kenya	1er septembre 2007			Troisième, quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2012
Kirghizistan	6 novembre 2011			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 6 mai 2010
Kiribati	9 janvier 2013			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 9 juillet 2011
Koweït	19 novembre 2008			
Lesotho	8 avril 2009			

D. Quatrième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Lettonie	13 mai 2009			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 13 mai 2009
Liban	12 juin 2008			Quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 12 décembre 2011
Libéria	3 juillet 2010			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 3 juillet 2009
Liechtenstein	20 janvier 2013			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 20 juillet 2011
Lituanie	28 février 2009			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 28 février 2009
Luxembourg	5 avril 2011			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant avril 2010
Madagascar	17 avril 2008			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 17 avril 2008
Malaisie	18 mars 2013			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 19 mars 2012
Malawi	31 janvier 2008			
Maldives	12 mars 2008			
Mali	19 octobre 2007			Troisième, quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 19 octobre 2012
Malte	29 octobre 2007			
Maroc	20 juillet 2010			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 20 janvier 2009

D. Quatrième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Maurice	1er septembre 2007			Troisième, quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er mars 2011
Mauritanie	14 juin 2008			
Mexique	20 octobre 2007			Quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 20 avril 2011
Micronésie (États fédérés de)	3 juin 2010			
Monaco	20 juillet 2010			
Mongolie	1er septembre 2007			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2007
Mozambique	25 mai 2011			
Myanmar	13 août 2008			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 13 août 2008
Namibie	29 octobre 2007			
Nauru	25 août 2011			
Népal	13 octobre 2007			Troisième, quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 13 mars 2010
Nicaragua	3 novembre 2007			
Niger	20 octobre 2007			
Nigéria	18 mai 2008			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2007
Nioué	18 janvier 2013			
Norvège	6 février 2008			
Nouvelle-Zélande	5 mai 2010			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 5 novembre 2008

D. Quatrième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Mexique	20 octobre 2007			Quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 20 avril 2011
Micronésie (États fédérés de)	3 juin 2010			
Monaco	20 juillet 2010			
Mongolie	1er septembre 2007			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2007
Mozambique	25 mai 2011			
Myanmar	13 août 2008			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 13 août 2008
Namibie	29 octobre 2007			
Nauru	25 août 2011			
Népal	13 octobre 2007			Troisième, quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 13 mars 2010
Nicaragua	3 novembre 2007			
Niger	20 octobre 2007			
Nigéria	18 mai 2008			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2007
Nioué	18 janvier 2013			
Norvège	6 février 2008			
Nouvelle-Zélande	5 mai 2010			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 5 novembre 2008

D. Quatrième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Oman	7 janvier 2014			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 7 juillet 2012
Ouganda	15 septembre 2007			Troisième, quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 15 mars 2011
Ouzbékistan	28 juillet 2011			
Pakistan	11 décembre 2007			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 11 décembre 2007
Palaos	3 septembre 2007			
Panama	10 janvier 2008			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 10 janvier 2008
Papouasie-Nouvelle-Guinée	30 mars 2010			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 30 septembre 2008
Paraguay	24 octobre 2007			
Pays-Bas	6 mars 2012			
Pérou	3 octobre 2007			Quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 3 avril 2011
Philippines	19 septembre 2007			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 19 septembre 2007
Pologne	6 juillet 2008			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 7 juillet 2008
Portugal	20 octobre 2007			

D. Quatrième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Qatar	2 mai 2013			
République arabe syrienne	13 août 2010			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 13 février 2009
République centrafricaine	23 mai 2009			
République de Corée	19 décembre 2008			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 19 décembre 2008
République de Moldova	24 février 2010			
République démocratique du Congo	26 octobre 2007			
République démocratique populaire lao	6 juin 2008			
République dominicaine	10 juillet 2008			
République populaire démocratique de Corée	20 octobre 2007			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 20 octobre 2007
République tchèque	31 décembre 2009			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 30 juin 2008
République-Unie de Tanzanie	9 juillet 2008			Troisième, quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 9 janvier 2012
Roumanie	27 octobre 2007			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 27 octobre 2007

D. Quatrième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	14 janvier 2009			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 15 juillet 2007
Rwanda	22 février 2008			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 22 février 2008
Sainte-Lucie	15 juillet 2010			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 15 juillet 2010
Saint-Kitts-et-Nevis	1er septembre 2007			
Saint-Marin	24 décembre 2008			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 24 décembre 2008
Saint-Siège	1er septembre 2007			
Saint-Vincent-et-les Grenadines	24 novembre 2010			
Samoa	28 décembre 2011			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 28 décembre 2011
Sao Tomé-et-Principe	24 juin 2008			
Sénégal	1er septembre 2007			Troisième, quatrième et cinquième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er mars 2011
Serbie[a]	12 mars 2018			
Seychelles	6 octobre 2007			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 6 octobre 2007
Sierra Leone	1er septembre 2007			

D. Quatrième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Singapour	3 novembre 2013			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 3 novembre 2007
Slovaquie	31 décembre 2009			
Slovénie	24 juin 2008			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 24 juin 2008
Soudan	1er septembre 2007			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2007
Sri Lanka	10 août 2008			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 10 août 2008
Suède	1er septembre 2007			
Suisse	25 mars 2014			Deuxième et troisième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 25 septembre 2007
Suriname	30 mars 2010			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 30 mars 2010
Swaziland	5 octobre 2013			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 5 avril 2011
Tadjikistan	24 novembre 2010			
Tchad	31 octobre 2007			
Thaïlande	25 avril 2009			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 25 avril 2009
Timor-Leste	15 avril 2020			
Togo	1er septembre 2007			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2007

D. Quatrième rapport périodique (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote	Mesures exceptionnelles
Tonga	5 décembre 2013			
Trinité-et-Tobago	3 janvier 2009			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 3 janvier 2009
Tunisie	28 février 2009			
Turkménistan	19 octobre 2010			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 19 octobre 2010
Turquie	3 mai 2012			
Tuvalu	21 octobre 2012			
Ukraine	26 septembre 2008			
Uruguay	19 décembre 2007			
Vanuatu	5 août 2010			
Venezuela	12 octobre 2007			
Viet Nam	1er septembre 2007			Troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 1er septembre 2007
Yémen	30 mai 2008			
Zambie	4 janvier 2009			Deuxième, troisième et quatrième rapports à présenter en un rapport consolidé avant le 4 janvier 2009
Zimbabwe	10 octobre 2007			

---

[a] Depuis le 4 février 2003, la République fédérale de Yougoslavie est désignée sous le nom de Serbie-et-Monténégro à toutes fins officielles au sein du système des Nations Unies. Pour le rapport initial de la République fédérale de Yougoslavie, attendu le 1er février 1993 et soumis le 21 septembre 1994, voir le document CRC/C/8/Add.16. Depuis le 3 juin 2006, la Serbie-et-Monténégro est désignée sous le nom de Serbie à toutes fins officielles au sein du système des Nations Unies.

Annexe II

ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION ET PRÉSENTATION (AU 10 MARS 2007) DE LEURS RAPPORTS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 8 1) DU PROTOCOLE FACULTATIF À LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT CONCERNANT L'IMPLICATION D'ENFANTS DANS LES CONFLITS ARMÉS

A. Rapport initial

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote
Afghanistan	24 octobre 2005		
Allemagne	13 janvier 2007	5 janvier 2007	CRC/C/OPAC/DEU/1
Andorre	12 février 2004	24 juillet 2004	CRC/C/OPAC/AND/1
Argentine	10 octobre 2004		
Arménie	30 octobre 2007		
Australie	26 octobre 2008		
Autriche	1er mars 2004	24 juin 2004	CRC/C/OPAC/AUT/1
Azerbaïdjan	3 août 2004		
Bahreïn	21 octobre 2006		
Bangladesh	12 février 2004	16 novembre 2004	CRC/C/OPAC/BGD/1
Bélarus	25 février 2008		
Belgique	6 juin 2004	31 mars 2005	CRC/C/OPAC/BEL/1
Belize	1er janvier 2006		
Bénin	28 février 2007		
Bolivie	22 janvier 2007		
Bosnie-Herzégovine	10 novembre 2005		
Botswana	4 novembre 2006		
Brésil	27 février 2006		
Bulgarie	12 mars 2004	12 décembre 2006	CRC/C/OPAC/BGR/1
Cambodge	16 août 2006		
Canada	12 février 2004	28 octobre 2004	CRC/C/OPAC/CAN/1
Cap-Vert	10 juin 2004		
Chili	31 août 2005	19 janvier 2007	CRC/C/OPAC/CHL/1
Colombie	25 juin 2007		
Costa Rica	24 février 2005	11 novembre 2005	CRC/C/OPAC/CRI/1
Croatie	1er décembre 2004	28 novembre 2006	CRC/C/OPAC/HRV/1
Cuba	9 mars 2009		
Danemark	27 septembre 2004	21 septembre 2004	CRC/C/OPAC/DEN/1
Dominique	20 octobre 2004		
Égypte	6 mars 2009		
El Salvador	18 mai 2004	7 janvier 2005	CRC/C/OPAC/SLV/1
Équateur	7 juillet 2006		
Érythrée	16 mars 2007		
Espagne	8 avril 2004	12 septembre 2006	CRC/C/OPAC/ESP/1
États-Unis d'Amérique	23 janvier 2005		
Ex-République yougoslave de Macédoine	12 février 2006		

A. Rapport initial (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote
Finlande	10 mai 2004	1er juin 2004	CRC/C/OPAC/FIN/1
France	5 mars 2005	21 septembre 2006	CRC/C/OPAC/FRA/1
Grèce	22 novembre 2005		
Guatemala	9 juin 2004	15 mai 2006	CRC/C/OPAC/GTM/1
Honduras	14 septembre 2004		
Inde	30 décembre 2007		
Irlande	18 décembre 2004	15 décembre 2006	CRC/C/OPAC/IRL/1
Islande	12 février 2004	29 septembre 2004	CRC/C/OPAC/ISL/1
Israël	18 août 2007		
Italie	9 juin 2004	14 juillet 2004	CRC/C/OPAC/ITA/1
Jamaïque	9 juin 2004		
Jamahiriya arabe libyenne	29 novembre 2006		
Japon	2 septembre 2006		
Kazakhstan	10 mai 2005	3 novembre 2005	CRC/C/OPAC/KAZ/1
Kenya	28 février 2004		
Kirghizistan	13 septembre 2005	1er mars 2006	CRC/C/OPAC/KGZ/1
Koweït	26 septembre 2006	16 janvier 2007	CRC/C/OPAC/KWT/1
Lesotho	24 octobre 2005		
Lettonie	19 janvier 2007		
Liechtenstein	4 mars 2007		
Lituanie	20 mars 2005	6 juin 2006	CRC/C/OPAC/LTU/1
Luxembourg	4 septembre 2006	7 septembre 2006	CRC/C/OPAC/LUX/1
Madagascar	22 octobre 2006		
Maldives	29 janvier 2007		
Mali	16 juin 2004		
Malte	9 juin 2004	8 novembre 2005	CRC/C/OPAC/MLT/1
Maroc	22 juin 2004		
Mexique	15 avril 2004		
Monaco	12 février 2004	16 décembre 2005	CRC/C/OPAC/MCO/1
Mongolie	6 novembre 2006		
Mozambique	19 novembre 2006		
Namibie	16 mai 2004		
Népal	3 février 2009		
Nicaragua	17 avril 2007		
Norvège	23 octobre 2005	30 janvier 2006	CRC/C/OPAC/NOR/1
Nouvelle-Zélande	12 février 2004	15 juillet 2003	CRC/C/OPAC/NZL/1
Oman	17 octobre 2006		
Ouganda	6 juin 2004		
Panama	12 février 2004		
Paraguay	27 octobre 2004		
Pérou	8 juin 2004		
Philippines	26 septembre 2005		

A. Rapport initial (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote
Pologne	7 mai 2007		
Portugal	19 septembre 2005		
Qatar	25 août 2004	12 mai 2006	CRC/C/OPAC/QAT/1
République arabe syrienne	17 novembre 2005	20 octobre 2006	CRC/C/OPAC/SYR/1
République de Corée	24 octobre 2006		
République démocratique du Congo	12 février 2004		
République démocratique populaire lao	20 octobre 2008		
République de Moldova	7 mai 2006		
République tchèque	12 février 2004	11 juillet 2005	CRC/C/OPAC/CZR/1
République-Unie de Tanzanie	11 décembre 2006		
Roumanie	12 février 2004		
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	15 juillet 2007[*]		
Rwanda	23 mai 2004		
Saint-Siège	12 février 2004		
Sénégal	3 avril 2006		
Serbie[a]	28 février 2005		
Sierra Leone	15 juin 2004		
Slovaquie	7 août 2008		
Slovénie	23 octobre 2006		
Soudan	26 août 2007		
Sri Lanka	12 février 2004		
Suède	20 mars 2005	23 février 2006	CRC/C/OPAC/SWE/1
Suisse	26 juillet 2004	28 juillet 2004	CRC/C/OPAC/CHE/1
Tadjikistan	5 septembre 2004		
Tchad	28 septembre 2004		
Thaïlande	27 mars 2008		
Timor-Leste	2 septembre 2006	1er mars 2007	CRC/C/OPAC/TLS/1
Togo	28 décembre 2007		
Tunisie	2 février 2005		
Turkménistan	29 mai 2007		
Turquie	4 juin 2006		
Ukraine	11 août 2007		
Uruguay	9 octobre 2005		
Venezuela	23 octobre 2005		
Viet Nam	12 février 2004	8 novembre 2005	CRC/C/OPAC/VNM/1
Yémen	2 avril 2009		

[*] Mesure exceptionnelle: la date initialement fixée pour la présentation du rapport était le 24 juillet 2005.

[a] Depuis le 3 juin 2006, la Serbie-et-Monténégro est désignée sous le nom de Serbie à toutes fins officielles au sein du système des Nations Unies.

Annexe III

ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION ET RAPPORTS QU'ILS DEVAIENT PRÉSENTER (AU 10 MARS 2007) EN APPLICATION DE L'ARTICLE 12 1) DU PROTOCOLE FACULTATIF À LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT, CONCERNANT LA VENTE D'ENFANTS, LA PROSTITUTION DES ENFANTS ET LA PORNOGRAPHIE METTANT EN SCÈNE DES ENFANTS

A. Rapport initial

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote
Afghanistan	19 octobre 2004		
Afrique du Sud	30 juillet 2005		
Algérie	27 janvier 2009		
Andorre	18 janvier 2004	24 juillet 2004	CRC/C/OPSA/AND/1
Angola	24 avril 2007		
Antigua-et-Barbuda	30 mai 2004		
Arménie	30 juillet 2007		
Argentine	25 octobre 2005		
Australie	8 février 2009		
Autriche	6 juin 2006		
Azerbaïdjan	3 août 2004		
Bahreïn	21 octobre 2006		
Bangladesh	18 janvier 2004	9 décembre 2005	CRC/C/OPSC/BGD/1
Bélarus	23 février 2004		
Belgique	17 avril 2008		
Belize	1er janvier 2006		
Bénin	28 février 2007		
Bolivie	3 juillet 2005		
Bosnie-Herzégovine	4 octobre 2004		
Botswana	24 octobre 2005		
Brésil	27 février 2006		
Brunei Darussalam	21 décembre 2008		
Bulgarie	12 mars 2004	12 décembre 2006	CRC/C/OPSC/BGR/1
Burkina Faso	30 avril 2008		
Cambodge	30 juin 2004		
Canada	14 octobre 2007		
Cap-Vert	10 juin 2004		
Chili	6 mars 2005	19 janvier 2007	CRC/C/OPSC/CHL/1
Chine	3 janvier 2005	11 mai 2005	CRC/C/OPSA/CHN/1 (et Part II)
Chypre	6 mai 2008		
Colombie	11 décembre 2005		
Comores	23 mars 2009		
Costa Rica	9 mai 2004	12 décembre 2005	CRC/C/OPSC/CRI/1

A. Rapport initial (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote
Croatie	13 juin 2004		
Cuba	18 janvier 2004		
Danemark	24 août 2004	24 août 2005	CRC/C/OPSA/DNK/1
Dominique	20 octobre 2004		
Égypte	12 août 2004		
El Salvador	17 juillet 2006		
Équateur	28 février 2006		
Érythrée	16 mars 2007		
Espagne	18 janvier 2004	12 septembre 2006	CRC/C/OPSC/ESP/1
Estonie	3 septembre 2006		
États-Unis d'Amérique	23 janvier 2005		
Ex-République yougoslave de Macédoine	17 novembre 2005		
France	5 mars 2005	21 septembre 2006	CRC/C/OPSC/FRA/1
Géorgie	28 juillet 2007		
Guatemala	9 juin 2004	15 mai 2006	CRC/C/OPSC/GTM/1
Guinée équatoriale	7 mars 2005		
Honduras	8 juin 2004		
Inde	16 septembre 2007		
Islande	18 janvier 2004	7 septembre 2004	CRC/C/OPSA/ISL/1
Italie	9 juin 2004	14 juillet 2004	CRC/C/OPSA/ITA/1
Jamahiriya arabe libyenne	18 juillet 2006		
Japon	24 février 2007		
Jordanie	4 janvier 2009		
Kazakhstan	18 janvier 2004	21 juillet 2004	CRC/C/OPSA/KAZ/1
Kirghizistan	12 mars 2005	1er mars 2006	CRC/C/OPSC/KGZ/1
Koweït	26 septembre 2006	16 janvier 2007	CRC/C/OPSC/KWT/1
Lesotho	24 octobre 2005		
Lettonie	22 mars 2008		
Liban	8 décembre 2006		
Lituanie	5 septembre 2006		
Madagascar	22 octobre 2006		
Maldives	10 juin 2004		
Mali	16 juin 2004		
Maroc	18 janvier 2004	28 juin 2004	CRC/C/OPSA/MOR/1
Mexique	15 avril 2004		
Mongolie	27 juillet 2005		
Monténégro	23 novembre 2008		
Mozambique	6 avril 2005		
Namibie	16 mai 2004		

A. Rapport initial (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote
Népal	20 février 2008		
Nicaragua	2 janvier 2007		
Niger	26 novembre 2004		
Norvège	18 janvier 2004	11 novembre 2004	CRC/C/OPSA/NOR/1
Oman	17 octobre 2006		
Ouganda	18 janvier 2004		
Panama	18 janvier 2004		
Paraguay	18 septembre 2005		
Pays-Bas	23 septembre 2007		
Pérou	8 juin 2004		
Philippines	28 juin 2004		
Pologne	4 mars 2007		
Portugal	16 juin 2005		
Qatar	18 janvier 2004	9 février 2004	CRC/C/OPSA/QAT/1
République arabe syrienne	15 juin 2005	29 août 2005	CRC/C/OPSA/SYR/1
République de Corée	24 octobre 2006		
République démocratique du Congo	18 janvier 2004		
République démocratique populaire lao	20 octobre 2008		
République dominicaine	6 janvier 2009		
République-Unie de Tanzanie	24 mai 2005		
Roumanie	18 janvier 2004		
Rwanda	14 avril 2004		
Saint-Siège	18 janvier 2004		
Saint-Vincent-et-les Grenadines	15 octobre 2007		
Sénégal	5 décembre 2005		
Serbie	10 novembre 2004		
Sierra Leone	18 janvier 2004		
Slovaquie	25 juillet 2006		
Slovénie	23 octobre 2006		
Soudan	2 décembre 2004	3 mars 2006	CRC/C/OPSC/SDN/1
Sri Lanka	22 octobre 2008		
Suède	19 février 2009		
Suisse	19 octobre 2008		
Tadjikistan	5 septembre 2004		
Tchad	28 septembre 2004		
Thaïlande	11 février 2008		

A. Rapport initial (*suite*)

État partie	À présenter le	Présenté le	Cote
Timor-Leste	16 mai 2005	1er mars 2007	CRC/C/OPSC/TLS/1
Togo	2 août 2006		
Tunisie	13 octobre 2004		
Turkménistan	28 avril 2007		
Turquie	19 septembre 2004	22 juin 2005	CRC/C/OPSA/TUR/1
Ukraine	3 août 2005	7 avril 2006	CRC/C/OPSC/UKR/1
Uruguay	3 août 2005		
Venezuela	8 juin 2004		
Viet Nam	18 janvier 2004	8 novembre 2005	CRC/C/OPSC/VNM/1
Yémen	15 janvier 2007		
